

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
20 MARS 2014 à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal
Mairie de Horgues

Présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SÉAS, VERGÈS, ESQUIRO, LARBRE, CARRERE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL.

Absents ont donné procuration : Mme TILHAC à Mme LARBRE.

Absents excusés : M. TRALLI.

Secrétaire de séance : M. VERGÈS.

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➔ **Préparation des élections municipales :**

Monsieur le Maire consulte les membres du conseil municipal pour connaître leurs disponibilités lors de la tenue du bureau de vote des élections municipales du 23 mars 2014 (1^{er} tour).

Marylène Rouillon est chargée d'organiser le bureau de vote (documents, matériel électoral,...).

➔ **Finances :**

1/Budget 2014 : Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de définir leurs souhaits d'investissements pour le budget à venir.

2/Régie périscolaire : Il devient nécessaire de nommer un nouveau régisseur suppléant compte tenu du fait que le régisseur titulaire Sylvie Rimbaud est en congés de maladie et que Pascaline Vicente, régisseur suppléant, part en congés de maternité le 23 avril 2014. Virginie Pericou assurera ce poste « en intérim » jusqu'au retour de Madame Pascaline Vicente.

➔ **Fonctionnement de l'intercommunalité :**

Compte tenu des nouvelles dispositions réglementaires, la répartition des sièges dans l'intercommunalité a changé. Un nouveau mode de fonctionnement sera trouvé à l'issue des élections municipales et intercommunales des 23 et 30 mars 2014.

➔ **Questions diverses :**

et Salle des fêtes :

Monsieur le Maire demande aux membres présents de délibérer pour une coupure générale électrique à minuit. Il est voté « POUR » à l'unanimité, à compter du 1^{er} mai 2014.

et Cimetière communal « Vieux village » :

Monsieur Philippe Pouché demande dans son courrier en date du 16 mars 2014 la possibilité de récupérer à titre familial le dépositaire communal du vieux village et en contrepartie, il s'engage à financer la réalisation d'un nouveau dépositaire au cimetière

Laouët. Après examen de la demande, les membres du Conseil municipal acceptent cette opération et chargent Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

e Personnel :

1/Médaille d'honneur du travail :

Monsieur le Maire propose d'instituer la remise des médailles d'honneur communales. La municipalité prendra en charge l'achat de cette médaille mais n'envisage pas d'attribuer une prime à son affectation.

2/Prime I.F.T.S. :

Compte tenu de la charge de travail qui incombe à l'agent administratif Virginie Pericou depuis l'arrêt de travail de sa collègue, Sylvie Rimbaud, Monsieur le Maire propose d'augmenter sa prime I.F.T.S. (actuellement coef 1) au coefficient 2 avec antériorité au 1^{er} janvier 2014. Les membres du conseil municipal sont favorables à cette proposition et chargent Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la communauté de communes Gespe Adour Alaric.

e Travaux divers Mairie :

Courant mai/juin 2014, le bureau des élus sera rangé, réorganisé et informatisé afin de leur permettre de travailler dans de meilleures conditions : Chantal Larbre.

Au plus tard en octobre 2014, Chantal Larbre est chargée de faire établir un projet de réaménagement du hall de la mairie (entrée nord).

Une réorganisation de la mise à disposition des clés est indispensable : Damien Dautan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

○○○○